



# LE COMPOSTAGE : UN MOYEN DE REDUIRE SES DECHETS !

Un habitant des Hauts Tolosans produit environ **240 kg** de déchets par an dont 80 kg de déchets organiques qui finissent leur parcours dans l'incinérateur de Bessières avec les ordures ménagères. Il existe pourtant de nombreux avantages à valoriser ces matières sur place et à faire son propre compost :

- \* Diminuer le poids de sa poubelle
- \* Réduire les trajets à la déchèterie
- \* Obtenir un fertilisant naturel et gratuit pour les plantes
- \* Améliorer la structure du sol et permettre une meilleure rétention de l'eau
- \* Enrichir la vie du sol.

La Communauté de communes des Hauts Tolosans inscrite dans la démarche « Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage » souhaite encourager la pratique du compostage et vend aux foyers de son territoire des composteurs à tarif préférentiel :

<b>Composteur 300 litres en plastique :</b>	<b>15 €</b>
<b>Composteur 400 litres en bois :</b>	<b>20 €</b>

Réservation en ligne (sur [www.hautstolosans.fr/compostage](http://www.hautstolosans.fr/compostage)) ou par téléphone au **05 61 82 63 74**.

Et pour ceux qui n'ont pas de jardin ? **Le compostage partagé est LA solution collective !**

La Communauté de communes accompagne gratuitement la mise en place de sites de compostage partagé en pied d'immeuble ou implantés dans certains quartiers de la commune.

🔗 [Le guide de compostage](#)

🔗 [Composteur plastique](#)

🔗 [Composteur bois](#)